

## Séminaire 2018-2019

### Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones

coordonné par :

Irène Bellier, Directrice de Recherche au CNRS (IIAC-LAIOS)  
Emmanuelle Ricaud Oneto, doctorante à l'EHESS (IIAC-LAIOS)

11 avril 2019, de 9h à 13h

Salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris

## ANTHROPOLOGIE DE LA MINE ET DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES



Ouvriers mineurs kanak lors de l'extraction du nickel dans la mine de Ouaco, géré par La Province Nord, Nouvelle-Calédonie.

©Jean-François Marin/fedepphoto.com



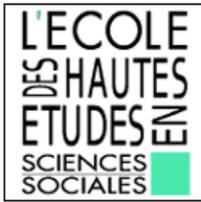
Campagne d'appui au peuple guatémaltèque 2015, contre l'impunité des multinationales extractives, pour les droits humains et des peuples autochtones droits réservés

### Intervenant.e.s :

**Pierre-Yves Le Meur**, Anthropologue, Directeur de recherche à l'IRD, GRED - Gouvernance, Risque, Environnement, Développement - Montpellier

**Karine Vanthuyne**, Anthropologue, Professeure à l'Université d'Ottawa, Canada

**Sofia Cevallos Vivar**, Anthropologue, Doctorante à l'EHESS, LAIOS-IIAC



JUST-IP

## Résumés des interventions

PIERRE-YVES LE MEUR,  
**Négocier les règles du jeu minier en Nouvelle-Calédonie**

*Dans les négociations entre projets miniers et populations locales, on peut très schématiquement avancer que l'articulation territoriale et foncière qui autorise (ou refuse) leur ancrage peut obéir à deux logiques : soit les populations locales se mettent aux normes de l'intervention extérieure, soit elles tentent d'attirer l'opérateur sur le terrain local, celui de leurs normes et représentations. Les instruments et dispositifs concrets de cette articulation sont rarement des expressions pures de l'une ou l'autre logique, empruntant aux deux et évoluant en fonction des conflits et négociations qui surviennent.*

*Cette communication présentera tout d'abord certains des instruments et dispositifs de cette articulation, ainsi que les conceptions du foncier – renvoyant pour partie à une idée d'autochtonie – qu'ils mobilisent et renforcent. Les exemples illustrant ce propos seront océaniques et ma présentation se focalisera ensuite sur le cas de la Nouvelle-Calédonie, ancienne colonie de peuplement engagée dans un processus original et encore inabouti de décolonisation négociée, et plus particulièrement sur les communes de Thio et Yaté au sud de la Côte Est. Dans ces deux communes minières – la première multi-ethnique, la seconde presque exclusivement kanak –, une série d'événements, de conflits et de négociations a généré depuis quelques années des réponses locales aux stratégies minières par lesquelles les populations locales expriment dans des idiomes (dont le registre de l'autochtonie) et des modes d'action collective diversifiés une volonté de reprise de contrôle sur leurs territoires, leurs ressources et leurs destins. L'analyse de ces situations calédoniennes nous permettra d'explorer empiriquement la proposition énoncée en préambule relative aux formes de la négociation des règles du jeu minier et d'aborder en conclusion la place de la notion de commun dans ce type de contexte.*

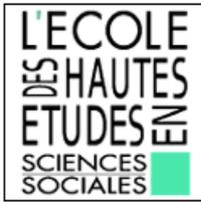
KARINE VANTHUYNE

**La responsabilité sociale des entreprises à l'épreuve du pluralisme juridique : de l'atténuation à la radicalisation de l'opposition**

*À partir de recherches ethnographiques menées auprès d'opposants à la mine Marlin au Guatemala, je montrerai comment le déploiement de stratégies dites de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE) peut radicaliser, au lieu d'atténuer, les mouvements autochtones d'opposition au secteur minier. La mine Marlin fut publicisée par son promoteur comme un « modèle d'exploitation responsable, qui contribuerait de manière significative au développement des communautés locales ». Or au fur et à mesure que diverses mesures de RSE ont été mises en œuvre pour promouvoir ce développement, la mine Marlin est devenue l'objet d'une opposition croissante au sein des villages autochtones l'avoisinant.*

LAIOS/ IAC – INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN  
54 Boulevard Raspail 75006 PARIS  
TEL. 01 49 54 22 20

COURRIEL : [ibellier@ehess.fr](mailto:ibellier@ehess.fr)



JUST-IP

*En construisant des routes, des écoles, des cliniques de santé et des terrains de jeu; en finançant les salaires d'enseignants et les frais de scolarité d'étudiants; en s'investissant dans le reboisement et l'agriculture durable; en mettant sur pied une commission de surveillance de la qualité de l'eau et une autre pour vérifier le respect des droits des villageois, la compagnie s'est non seulement investie dans le développement socioéconomique local. Elle s'est aussi étroitement compromise dans la surveillance de son propre respect des normes locales de protection de l'environnement et des droits de la personne, justifiant à ses yeux qu'elle puisse se présenter aux villageois comme leur « voisine attentionnée » –pour reprendre l'expression utilisée par la minière dans les brochures qu'elle leur a distribuées. Or c'est précisément cette prétention d'être « l'une d'eux », en tant que « voisine » ayant à cœur leur bien-être, qui a le plus irrité les opposants à la mine Marlin. Comme je le montrerai dans ma communication, ces opposants n'ont pas que dénoncé le fait d'avoir été dépossédés de leurs plus précieuses ressources matérielles (telles que leurs terres arables ou l'eau potable). Ce qui les a le plus indignés, c'est d'avoir été dépossédés de leurs structures de gouvernance locales, des suites de leur capture par la compagnie minière. En examinant le processus de « mise en clôture légale » (legal enclosure) ayant sous-tendu cette dépossession politique, je montrerai comment l'industrie de la RSE, parce qu'elle fait fondamentalement fi du pluralisme juridique des sociétés où elle opère, tend à aggraver, plutôt qu'à apaiser, les conflits miniers qui aujourd'hui se multiplient en territoire autochtone.*

SOFIA CEVALLOS VIVAR

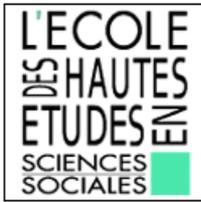
**Buen Vivir, pétrole et territoires en dispute en Équateur : le cas des peuples kichwa et waorani du Parc Yasuní (Amazonie équatorienne)**

*Cette présentation portera sur les implications des projets d'exploitation pétrolière mis en marche ces dix dernières années sur le territoire des peuples autochtones kichwa et waorani du Yasuní (Amazonie équatorienne). Durant cette décennie, ces peuples se sont confrontés à une situation paradoxale. D'une part, l'inscription des droits des peuples autochtones et de la notion de Sumak Kawsay ou Buen Vivir dans la Constitution politique (2008) matérialise les revendications autochtones pour la défense des identités et des territoires ; d'autre part, le gouvernement équatorien multiplie les politiques favorables à l'extraction pétrolière, ce qui entraîne une violation de la loi et aggrave les conflits socio-environnementaux dans le Yasuní. Divers mécanismes de cooptation, de clientélisme et de corruption sont mobilisés par l'État afin d'obtenir l'accord des leaders communautaires pour la mise en marche d'un projet pétrolier.*

*De leurs côtés, les peuples kichwa et waorani du Yasuní renouvellent leurs stratégies d'organisation et de résistance et, tout en s'appropriant le cadre juridique qui les concerne, cherchent à avoir une participation plus active dans la prise de décisions concernant leurs territoires.*

LAIOS/ IAC – INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN  
54 Boulevard Raspail 75006 PARIS  
TEL. 01 49 54 22 20

COURRIEL : [ibellier@ehess.fr](mailto:ibellier@ehess.fr)



JUST-IP

*Dans cette intervention, je montrerai comment, à partir des processus de consultation informée, libre et préalable (mécanisme juridique destiné à consulter les communautés sur le lancement des projets d'exploitation de ressources sur leurs territoires), les communautés ont réinventé des espaces de discussion pour la prise de décisions collectives, l'expression de leurs aspirations et le rétablissement du lien communautaire. Ce lien est en effet fortement affecté par les interactions avec l'État et les entreprises pétrolières.*

**Pour préparer le séminaire... conseils de lecture (textes disponibles sur l'ENT (EHESS) et sur demande :** emmanuelle.ricaud-oneto@ehess.fr)

### **1) Mines de grande envergure et politiques locales**

Filer C. & Le Meur P.-Y. (2017) *Large scale mines and local-level politics*, Canberra, ANU Press. Disponible sur : <https://press.anu.edu.au/publications/series/asia-pacific-environment-monographs/large-scale-mines-and-local-level-politics>

### **2) La responsabilité sociale des entreprises à l'épreuve du pluralisme juridique**

Marina A. Welker, "Corporate Security Begins in the Community": Mining, the Corporate Social Responsibility Industry, and Environmental Advocacy in Indonesia, *Cultural Anthropology*, 24, 1 (Feb., 2009), Wiley on behalf of the American Anthropological Association, pp. 142-179.

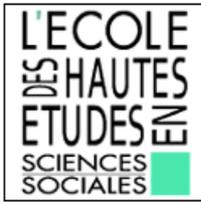
Szablowski D., in press, "Legal enclosure" and resource extraction: Territorial transformation through the enclosure of local and indigenous law, *The Extractive Industries and Society*, Elsevier.

### **3) Conflits environnementaux et peuples autochtones**

Blaser, Mario. *Reflexiones sobre la ontología política de los conflictos medioambientales*.

[https://www.academia.edu/20037347/Reflexiones\\_sobre\\_la\\_Ontologia\\_Politica\\_de\\_los\\_Conflictos\\_Medioambientales](https://www.academia.edu/20037347/Reflexiones_sobre_la_Ontologia_Politica_de_los_Conflictos_Medioambientales)

García Serrano, Fernando. Territorialidad y autonomía, proyectos minero-energéticos y consulta previa: el caso de los pueblos indígenas de la Amazonia ecuatoriana. *Anthropologica del Departamento de Ciencias Sociales*, [S.l.], v. 32, n. 32, p. 71-86, July 2014. Disponible sur: <http://revistas.pucp.edu.pe/index.php/anthropologica/article/view/9444>



JUST-IP

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Séminaire coordonné par Irène Bellier et Emmanuelle Ricaud Oneto**

*Jeudi de 9 h à 13 h (salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris), les 29 novembre 2018, 31 janvier, 14 février, 11 avril, 9 mai et 13 juin 2019*

À la suite des travaux réalisés dans le cadre du projet ERC/SOGIP sur les échelles de la gouvernance, depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA 2007), nous poursuivons la réflexion sur les articulations entre « questions autochtones », développement du/des droits et « processus globaux ». Les changements juridiques, politiques et sociaux découlant de cet instrument international font partie des évolutions d'un ordre global sensibilisé aux problèmes des peuples autochtones. Les caractéristiques de la gouvernance mondiale, les consensus et les contradictions sur lesquels s'appuie la gouvernance des questions autochtones comme les résistances qu'elle rencontre, mettent en tension ce qui s'observe dans les villages, les communautés ou encore dans les « lieux » apparemment « neutres » des institutions où sont prises les décisions globales.

Dans une perspective comparative et à partir d'études de cas contextualisées, nous suivons les processus de reconnaissance légale, les impacts des politiques de « développement », les conflits de territorialité mais aussi les défis que pose la production des connaissances sur les autochtones, les savoirs autochtones, et la participation des autochtones à la prise de décision sur les affaires qui les concernent. Nous nous intéressons aux acteurs politiques se reconnaissant autochtones (organisations et individus), à leurs positionnements dans les scénarios de gouvernance planétaire, à l'impact des méga-agents du changement (parmi lesquels les firmes transnationales, les industries extractives). Le séminaire 2018-2019 s'appuiera sur les travaux du Réseau thématique international CNRS (RTI-JUSTIP Justice et Peuples autochtones) coordonné par Irène Bellier.

Si vous souhaitez recevoir les nouvelles du séminaire, veuillez envoyer un mail à : [ibellier@ehess.fr](mailto:ibellier@ehess.fr)  
Pour plus d'informations : <http://www.sogip.ehess.fr/>; <https://justip.hypotheses.org>

## PROCHAINES SEANCES

### **9 mai : Systèmes alimentaires autochtones et souveraineté alimentaire**

Saul Vicente Vasquez (Coordinateur du programme sur la souveraineté alimentaire de l'IITC, membre expert du comité sur la sécurité alimentaire et les peuples autochtones aux Nations unies)

Emmanuelle Ricaud Oneto (Doctorante à l'EHESS, LAIOS-IIAC)

### **13 juin : Violence envers les femmes autochtones**

Rosalva Aida Hernandez Castillo (Professeure, CIESAS)

Sofia Dagna (Doctorante à l'EHESS, LAIOS-IIAC)

LAIOS/ IIAC – INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN  
54 Boulevard Raspail 75006 PARIS  
TEL. 01 49 54 22 20

COURRIEL : [ibellier@ehess.fr](mailto:ibellier@ehess.fr)